

TARIFS - Au 1^{er} septembre 2017
Périscolaire - Tarifs par prestation

Communauté de communes
ARBOIS POLIGNY SALINS
Cœur du Jura

avec Les **enfants**
et Les **jeunes**
ensemble
pour l'**éducation!**
Les Francas

Matin	Midi sans repas	Repas	Soir
De 0.19 à 1.85€	De 0.19 à 1.85€	De 4.19 à 5.85€ (dont 4.00€ de repas)	De 0.38 à 3.70€

Les tarifs des prestations périscolaires sont modulés en fonction des ressources mensuelles des familles, selon un taux d'effort fixé par la communauté de communes.
La CAF participe au financement de la structure.

CONDITIONS GENERALES

Facturation et règlement

- La facturation et le paiement se font en fin de mois. Le paiement s'effectue auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV ou CESU.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux.

Conditions d'annulation et/ou de changement

- Les inscriptions doivent être modifiées par écrit (mail, cahier Francas) auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, au moins une semaine à l'avance pour les repas ou deux jours avant pour les autres prestations.
- Les prestations et les repas non décommandés, les absences pour convenances personnelles seront facturés sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical à la directrice de l'accueil de loisirs dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Aides financières

- Ressortissant MSA : cet organisme accorde des aides pour l'accueil en périscolaire. Se renseigner auprès de votre MSA.
- En cas de difficultés financières il est possible d'obtenir des aides des CCAS ou d'échelonner les paiements, se renseigner auprès du responsable du site.

Conditions d'exclusion

- En cas de manquement au règlement de l'accueil de loisirs ou de non-paiement des factures, nous nous réservons le droit d'exclure un enfant de manière temporaire ou définitive.

Numéros utiles

- Accueil de Loisirs : 03.84.37.29.90
- Francas du Jura : 03.84.24.35.22
- Communauté de Communes : 03.84.73.77.58
- Enfance maltraitée : 119

Informations

Pour tous renseignements complémentaires (planning, sorties...) des informations sont affichées à l'accueil de loisirs.

2017-2018

Accueil de Loisirs

périscolaire de Poligny

Règlement intérieur

Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique, conduisent leur action pour accueillir collectivement tous les enfants et les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet étant basé sur des valeurs telles que l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, nous souhaitons contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Accueil de loisirs Francas

Ecole maternelle des Perchées

Rue Saint Roch

39800 POLIGNY

Tél. : 03 84 37 29 90

polignyfrancas@orange.fr

Francas du Jura . 8 bis rue Sébile
39000 Lons-le-Saunier . Tél : 03.84.24.35.22
francas39@wanadoo.fr



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

LE MATIN

De 7h30 à 8h30

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

RESTAURATION

Le midi avec repas de 11h45 à 13h45

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école maternelle des Perchées.
- Nous organisons deux services pour les repas.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, hygiène, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

L'accueil sans repas

Nous pouvons prendre en charge votre enfant de 11h45 à 12h15 si vous ne pouvez pas venir le chercher à la sortie de l'école.

LE SOIR

Le soir de 16h30 à 18h15

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- **Le goûter est fourni par les familles.**
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.
- Départ échelonné.
- **Pénalités de retard : 10€ applicable après un premier avertissement mensuel.**

Enfants

- L'Accueil de Loisirs reçoit, en périscolaire, tous les enfants scolarisés à l'école maternelle des Perchées.

Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt.

Le personnel

- Directrice : Isabelle Febvre (BAFD).
- Animatrices : Françoise Poulet (BAFA), Yvette Vuillermet (CAP petite enfance), Amandine Lambert (stagiaire BAFD).

Les repas

Les repas sont fournis par le SCR de Poligny.

Enfants atteints de troubles de la santé

Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration.

Inscriptions

- Les inscriptions se font par écrit (mail, cahier Francas) auprès de la directrice tous les jours de 17h à 18h 15. Vous pouvez inscrire vos enfants à la semaine, au mois ou à l'année.

L'inscription ponctuelle doit se faire :

- Une semaine avant la présence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs pour la restauration.
- Deux jours avant la présence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs pour le périscolaire.

Documents à fournir pour l'inscription

- Photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- N° d'allocataire CAF, MSA et votre dernier avis d'imposition
- Photo d'identité de l'enfant

Documents à remplir à l'Accueil de Loisirs pour l'inscription :

- Fiche de renseignements
- Tableau d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison

Le dossier d'inscription est valable un an.

Frais de dossier 5 € à l'inscription.

OBLIGATOIRE

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la responsable de l'Accueil de Loisirs.

OBJECTIFS DU PROJET

- Proposer aux familles un cadre périscolaire de qualité, sécurisé et sécurisant pour l'enfant,
- Favoriser une offre harmonisée sur le territoire,
- Mettre en commun les ressources du territoire,
- Accompagner le développement de l'enfant et contribuer à son épanouissement,
- Favoriser l'ouverture d'esprit de l'enfant, en lui permettant d'exploiter ses connaissances,
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs,
- Permettre à chaque enfant de vivre collectivement des temps de loisirs dans le respect de soi, des autres et de son environnement,
- Développer l'esprit collectif et la dimension sociale,
- Faciliter les échanges entre les « éducateurs » de l'enfant.